Le ”parler jeune”, une construction idéologique : le cas du francanglais au Cameroun

Suzie Telep

▶ **To cite this version:**

Suzie Telep. Le ”parler jeune”, une construction idéologique : le cas du francanglais au Cameroun. Glottopol : Revue de sociolinguistique en ligne, 2017, 29, pp.27-51. hal-01573495

HAL Id: hal-01573495
https://hal.science/hal-01573495

Submitted on 9 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°29 – juillet 2017

Parole de jeunesse – La part langagière des différenciations sociales

Numéro dirigé par Michelle Auzanneau, Patricia Lambert et Nadja Maillard

SOMMAIRE

Michelle Auzanneau, Patricia Lambert, Nadja Maillard-De la Corte Gomez : *Parole de jeunesse : vers une meilleure prise en compte de la différenciation sociale.*

Maria Candea : *La notion d'« accent de banlieue » à l'épreuve du terrain.*

Suzie Telep : *Le « parler jeune », une construction idéologique : le cas du francanglais au Cameroun.*

Patricia Lambert et Laurent Veillard : *L'atelier, les gars et la revue technique. Pratiques et différenciations langagières en lycée professionnel.*

Augustin Lefebvre : *Pratiques de catégorisation et jeunesse en régime totalitaire. Le cas de la Hongrie (1948-1956).*

Violaine Bigot et Nadja Maillard-De La Corte Gomez : Jkiff ! En plus moi osi chuis une Z ! *Reconnaissance de la différence et construction de la connivence dans le dialogue entre les chroniqueuses et leurs lectrices.*

Stéphanie Pahud : *« T'as du clito » : analyse sociodiscursive des pratiques langagières et identitaires des trois héroïnes principales du film* Divines.

Réédition et traduction

Jacqueline Billiez, Nassira Merabti : *Communication familiale et entre pairs : variations du comportement langagier d'adolescents bilingues* (1ière édition 1990) précédé d'une *Présentation* par Patricia Lambert, Jean-Pierre Chevrot, Cyril Trimaille.

Penelope Eckert : *Structure sociale des groupes d'adolescents et diffusion des changements linguistiques* (1ière édition en anglais : 1988).

Compte-rendus

Maud Vadot : *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*, Viennot Éliane (dir.), Candea Maria, Chevalier Yannick, Duverger Sylvia, Houdebine Anne-Marie, Éditions iXe, collection xx-y-z, Donnemarie-Dontilly, 2016, 224 pages, ISBN : 979-10-900-62-33-7.

Régine Delamotte : *Pour une didactique de l'appropriation : diversité, compréhension, relation*, Véronique Castellotti, Paris, Didier, 2017, 352 pages.

Caroline Juillard : *Les parlers jeunes dans l'Ile-de-France multiculturelle*, ouvrage coordonné par Françoise Gadet, Paris, Éditions Ophrys, 2017, 176 pages.

Véronique Miguel Addisu : *Espaces, mobilités et éducation plurilingues : éclairages d'Afrique ou d'ailleurs*, Malory Leclère, Margaret Bento, Michelle Auzanneau, Edition des archives contemporaines, 2017, 275 pages, ISBN : 9782813002198.

LE « PARLER JEUNE », UNE CONSTRUCTION IDÉOLOGIQUE : LE CAS DU *FRANCANGLAIS* AU CAMEROUN

Suzie TELEP

Université Paris Descartes, CERLIS

La situation sociolinguistique du Cameroun, pays multilingue avec deux langues officielles, l'anglais et le français, qui coexistent avec près de 280 langues locales dont le pidgin-english[1], a favorisé l'émergence dans les années 1980, au sein des grandes villes camerounaises (Douala, Yaoundé, Bafoussam), d'un code dénommé *camfranglais* par certains linguistes et journalistes, et *francanglais* par la majorité des locuteurs[2].

Résultat de la vernacularisation[3] du français ordinaire parlé au Cameroun, le francanglais peut être défini comme un registre ou un style vernaculaire de français, dont les jeunes seraient les locuteurs privilégiés. Ce « parler jeune » est souvent employé dans des situations de communication familières et entre pairs, avec des sujets de conversations privilégiés, tels que « les rapports sociaux entre jeunes ; l'affectivité et les problèmes sentimentaux ; l'argent, la mode et les loisirs ; les relations entre les jeunes et les ainés ; la vie scolaire, l'avenir et les débouchés professionnels ; l'actualité nationale et internationale » (Ntsobé *et alii*, 2008 : 55). Il se caractérise par la présence « d'unités lexicales (substantifs, verbes, adjectifs, adverbes) qui sont pour la plupart des emprunts (à des langues camerounaises mais surtout à l'anglais et/ou au pidgin-english) et, dans une moindre mesure, de termes qui ont subi des processus formels (tels que troncation, métathèse...) ou des dérivations sémantiques, ou encore de termes qui, en France, sont considérés comme familiers ou argotiques » (Féral, 2007 : 259), l'ordre des mots et les morphèmes grammaticaux restant ceux du français.

Toutefois, comme tout autre registre, le francanglais ne peut être réduit à « un ensemble clos et délimité de formes » (Agha, 1999 : 216 ; ma traduction), et l'on ne peut parvenir à une définition complète de ce qu'est le francanglais en décrivant uniquement les propriétés

---

[1] Cf. http://www.ethnologue.com/country/CM

[2] Si la majorité des locuteurs utilisent la dénomination *francanglais* pour référer au même style dénommé *camfranglais* par de nombreux linguistes et journalistes (Harter, 2007 ; Feussi, 2008 ; Féral, 2009), ils utilisent aussi bien d'autres dénominations : *français du kwatt* [quartier], *français des jeunes* ou *français des yors*, *français à la mode* (Féral, 2012). Dans mon corpus d'entretiens, le nom propre *francanglais* est le plus utilisé, en concurrence avec le nom commun *argot*, qui est aussi très récurrent, pour référer à ce registre. Adoptant une approche émique, j'ai donc choisi d'utiliser le nom *francanglais* dans cet article.

[3] La vernacularisation est définie par Manessy comme « l'ensemble des phénomènes qui se produisent lorsqu'une collectivité de locuteurs prend une conscience suffisamment nette des liens qui existent entre ses membres, des intérêts qui les unissent et de leurs attentes communes pour être portée à se singulariser par son comportement langagier » (Manessy, 1994 : 15).

structurelles de mots et d'expressions spécifiques, ni même leurs usages en discours et en interaction[4]. Ce constat a amené C. de Féral à adopter une définition « minimaliste » de ce style : « Est *francanglais* ce qui est considéré comme tel par les Camerounais francophones » (Féral, 2010a : 55). Cette définition place donc au premier plan les *perceptions* des acteurs sociaux camerounais et leurs *discours*, qui sont constitutifs de l'existence sociale du francanglais. Comme pour tout autre « parler jeune », et plus généralement, pour tout autre style, les mots ou expressions « francanglais » ne peuvent donc être différenciés du français et d'autres styles sans faire appel aux jugements métapragmatiques[5] des locuteurs, tels qu'ils sont formulés au cours « des activités discursives et des autres activités métasémiotiques qui différencient de telles expressions d'autres expressions, et qui typifient leurs valeurs socio-indexicales » (Agha, 2015 : 307). Le francanglais n'existe donc qu'en tant que construction idéologique ou « modèle culturel d'action », qui résulte de processus socio-historiques de « mise en registre » (*enregisterment*), processus par lequel ses formes et ses valeurs pragmatiques sont reconnues comme distinctes de celles d'autres registres ou styles, et sont associées à des images du locuteur, à des types de relations interpersonnelles entre le locuteur et l'interlocuteur, et à des activités spécifiques (Agha, 2007 : 168 ; ma traduction).

Dès lors, l'existence sociale d'un tel « parler jeune » résulte essentiellement dans la création de frontières sociales au sein du « marché symbolique » (Bourdieu, 1991) de la société camerounaise. Ces frontières, qui sont basées sur la création et la (re)production de rapports de pouvoir et de hiérarchies de valeur, de rang et de privilège entre groupes sociaux (« jeunes » et « adultes » ou « vieux »), séparent sur la base d'un critère générationnel les locuteurs en des groupes distincts et opposés, auxquels sont associés des styles langagiers, qui sont eux-mêmes construits comme distincts et investis de valeurs indexicales contrastées et hiérarchisées, le *francanglais* et le *français* (Agha, 1999).

Adoptant une approche d'anthropologie sémiotique, je décrirai donc les processus de mise en frontière à l'œuvre dans les discours métapragmatiques[6] de jeunes adultes migrants d'origine camerounaise, résidant en région parisienne et âgés de 25 ans en moyenne[7]. Ces discours ont été recueillis dans le cadre d'entretiens semi-directifs[8], réalisés auprès de onze enquêtés, au cours d'une enquête ethnographique basée sur une démarche d'observation participante dans une association panafricaine à Paris, de février 2014 à novembre 2015. Les entretiens ont presque tous été réalisés au domicile de l'enquêtrice, excepté un, qui a été

[4] Comme le remarque C. de Féral, « [a]lors que le **francanglais** est perçu comme une évidence pour les francophones camerounais (locuteurs ou non, linguistes ou non), du fait, notamment, de sa nomination (le francanglais/camfranglais 'existe' puisqu'il a un nom) et de la stigmatisation de ses locuteurs (les 'jeunes'), il est pourtant impossible de définir le francanglais si l'on se base […] exclusivement sur des critères linguistiques » (Féral, 2010a : 55).

[5] Jugements qui typifient les valeurs pragmatiques des formes linguistiques (Agha, 2007 : 150).

[6] Discours qui « *décrivent* les valeurs pragmatiques des formes linguistiques » (Agha, 2007 : 150).

[7] Par leur âge, ces locuteurs peuvent être considérés comme « adultes » d'après les catégorisations statistiques de l'INSEE (qui oppose les jeunes de 18-25 ans aux adultes de 25-49 ans ou 25-39 ans), selon lesquelles le quart de siècle est associé à la sortie de la catégorie « jeune » pour celle de l'entrée dans l'âge adulte. Or, ces locuteurs se perçoivent eux-mêmes comme jeunes lorsqu'ils se distinguent du groupe des parents ou des ainés et qu'ils opposent leurs pratiques langagières à celles de ces derniers. On voit ainsi que la catégorie « jeune » est flexible et constamment négociable en fonction des situations, et qu'elle sert essentiellement à construire des rapports de pouvoir entre groupes sociaux, basés sur le critère de l'âge (Bourdieu, 1984 ; Auzanneau et Juillard, 2012).

[8] Parmi les huit entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche de doctorat, trois étaient des entretiens par groupe de deux enquêtés, et les cinq autres étaient des entretiens individuels. Les enquêtés sont des personnes très qualifiées, qui ont migré en France afin de compléter leur formation dans des écoles d'ingénieurs, de commerce ou de management. Dans tous les cas, la migration est un projet familial, initié par les parents, et les personnes ont déjà au moins un membre de leur famille qui réside en France au moment de leur arrivée. Plusieurs d'entre elles occupent des postes à haute responsabilité dans des entreprises : consultant en informatique ou en télécommunications, ingénieur d'études ou encore responsable commercial dans une banque ; d'autres sont en stage de fin d'étude dans ces mêmes secteurs.

réalisé dans un café situé dans le centre de Paris. À travers l'opposition entre *langue* et *argot*, qui recoupe celle entre *français* et *francanglais* d'une part, et celle entre *oral* et *écrit* d'autre part, les sujets réactualisent les idéologies associées à l'argot, qui le définissent comme une sous-variété de la langue standard, associée à des interactions informelles et à des valeurs sociales ambivalentes (Agha, 2015). Le fait que les sujets résident en France, où la pression normative est très forte du fait du poids de l'idéologie du standard, a sans doute une influence déterminante sur leurs positionnements normatifs vis-à-vis de leur pratique du francanglais, d'autant plus que ces personnes, qui ont appris le français à la maison dès leur plus jeune âge au Cameroun, peuvent être amenées à dévaluer leur pratique d'un style langagier perçu comme non standard par rapport au français hexagonal. Après avoir décrit les enjeux de la catégorisation d'*argot* pour désigner le francanglais, je montrerai donc que les locuteurs, lorsqu'ils recourent à cette catégorie, tracent des frontières non seulement entre des groupes générationnels (les « jeunes »/les « adultes ») mais aussi entre des relations interpersonnelles typifiées (relation horizontale de proximité/relation verticale de distance), entre d'autres groupes sociaux (bourgeois/populaire) et entre des valeurs indexicales (distingué/vulgaire, tenue/laisser-aller), qui sont évalués et hiérarchisés. Ces oppositions inter-groupes, lorsqu'elles sont reproduites à l'intérieur même du groupe des jeunes, construisent de nouvelles frontières entre les garçons et les filles d'une part, et entre les « bons » et les « mauvais » locuteurs de français d'autre part. Toutes ces oppositions rejoignent une dichotomie et une hiérarchie de valeurs fondamentale entre le *haut* et le *bas* (le langage « bas »). Cette dichotomie, qui est explicite ou implicite selon les discours, résulte du processus de minoration sociale de ce style et du groupe social qui lui est idéologiquement associé.

Nommer le « francanglais » : l'opposition *langue/argot*

Acte idéologique par excellence, la nomination, en tant que processus de construction socio-discursive, a une valeur performative et joue un rôle déterminant dans la construction et l'essentialisation des langues ou des registres et de leurs locuteurs : en effet, « [n]ommer, c'est faire exister », c'est « construire et immédiatement figer ce construit tout en voulant le donner comme réel, comme un objet du monde » (Canut, 2001 : 444). Le choix de nommer une langue d'une façon plutôt que d'une autre, ou encore le choix de catégoriser une façon de parler comme une « langue » ou un « argot », ne sont donc pas anodins : la nomination est un acte d'évaluation d'une façon de parler, au cours duquel le locuteur se positionne vis-à-vis du lecte qu'il évalue (et vis-à-vis de ses locuteurs présumés). Ce faisant, il projette des images de soi qu'il oppose à des images de l'autre, en réactualisant des discours sociaux antérieurs, qu'ils soient politiques, scientifiques, médiatiques, ou autres, exprimant ainsi de multiples désirs d'appartenances ou de distinction par rapport à des groupes sociaux, dans une relation permanente à l'altérité (Agha, 2015 : 312 ; Canut, 2001 : 444). Ce jugement de valeur portant sur le lecte ainsi nommé implique aussi une classification et une *hiérarchisation* axiologique, implicite ou explicite, entre différents lectes. Cette hiérarchie de valeurs est souvent symbolisée à travers la métaphore spatiale du *haut* et du *bas*, qui est déclinable dans tous les domaines (moral, esthétique, intellectuel, sociologique, etc.), et qui est très répandue dans les sociétés standardisées, où « la variation linguistique est visualisée […] comme un espace abstrait au sein duquel la langue standard « recouvre » les autres styles langagiers », comme si elle était placée « au-dessus » d'eux ; dès lors, les autres façons de parler, au lieu d'être perçues comme simplement différentes, ou comme simplement caractéristiques de régions géographiques ou de couches sociales spécifiques, sont perçues comme « plus basses », « inférieures », et donc « moins bonnes » (Gal, 2009 : 38 ; ma traduction). Le processus de

nomination constitue donc un enjeu essentiel dans la catégorisation des pratiques langagières et participe d'un désir, plus ou moins conscient chez le sujet, de tracer des frontières entre « langues » ou « variétés », frontières qui coïncident souvent avec des frontières sociales, géographiques ou politiques. Ainsi, l'analyse des dénominations utilisées par mes enquêtés révèle ce désir de tracer des frontières à des fins identitaires. Lorsqu'il s'agit de désigner le style que je dénomme « francanglais » dans les entretiens, les locuteurs alternent entre plusieurs nominations : « francanglais », « argot[9] », et, beaucoup plus rarement, « camfranglais ». Or, ces dénominations n'impliquent pas toujours les mêmes positionnements discursifs ni les mêmes jugements de valeur.

La dénomination *francanglais*, en tant que nom propre forgé par composition à partir des noms de langue *français* et *anglais*, construit un objet linguistique supposé identifiable, en opérant une rupture avec le français courant, créant ainsi une « langue » distincte et définissable comme un *mélange* des deux langues officielles du Cameroun, qui sont dotées d'un fort prestige social : le français et l'anglais. Toutefois, la métaphore du mélange, lorsqu'elle est actualisée dans les discours métapragmatiques des locuteurs, n'est pas sans ambivalence : elle peut symboliser l'exhibition d'une identité multiculturelle, associée au bilinguisme officiel du pays ; mais elle peut aussi être synonyme d'impureté, lorsqu'elle est actualisée dans des discours normatifs marqués par l'idéologie de la langue standard et par son corollaire, le fantasme de la langue pure et homogène (Canut, 2008). Le francanglais s'oppose alors au français, comme la langue « impure » à la langue « pure », au sein d'un système idéologique de distinction (Irvine, 2001).

La dénomination *camfranglais* est associée aux mêmes valeurs symboliques que la dénomination *francanglais* (Féral, 2010a : 55), et peut être porteuse en discours des mêmes valeurs ambivalentes (valorisation ou dévalorisation du *mélange*). S'y ajoute, avec le préfixe *cam-* (pour Cameroun), la référence à une identité nationale, qui peut être rendue saillante en discours. La dénomination *camfranglais* indexe aussi sa valeur de vernaculaire interethnique et de langue « nationale » : en présentant l'avantage de refléter l'identité linguistique complexe du Cameroun, l'appellation *camfranglais* « reflète la volonté d'inscrire [ce code] dans un dépassement des clivages ethniques ou sociaux au travers de considérations symboliques et formelles » (Harter, 2007 : 256). Par ailleurs, le fait que le mot *camfranglais* ait d'abord été forgé par les linguistes et les journalistes – les locuteurs lui préférant généralement *francanglais* – peut être signifiant lorsque le mot est actualisé en discours : son usage peut servir notamment à la valorisation et à la légitimation d'une façon de parler stigmatisée, dès lors que les acteurs sociaux se réapproprient une dénomination associée à un discours d'autorité émanant de personnalités légitimes, socialement reconnues. Ainsi, plusieurs internautes sur des forums et des blogs destinés à la diaspora camerounaise utilisent la dénomination *camfranglais* (Féral, 2010a ; Telep, 2014). À l'inverse, cette dénomination peut aussi être actualisée dans un discours normatif et prescriptif, qui témoigne de la réappropriation de certains discours médiatiques ou scientifiques stigmatisants, marqués par l'idéologie puriste.

Le nom commun *argot*, quant à lui, en plus de désigner un registre lexical, associé à des domaines sémantiques et à des usages spécifiques et restreints, introduit une hiérarchisation axiologique qui restera plus ou moins implicite ou qui sera explicitée par les locuteurs en discours. Il est très récurrent dans les discours métapragmatiques des locuteurs qui décrivent le francanglais (Shröder, 2003 ; Ngo Ngok-Graux, 2010). Il renvoie à une « sous-variété » de

[9] Cette catégorie a été introduite spontanément par la très grande majorité des enquêtés au cours des entretiens, même lorsque j'avais introduit la catégorie « francanglais ». Dans les (rares) entretiens où je n'ai pas introduit de catégorie spécifique pour référer à ce registre, c'est généralement la catégorie « argot » qui a émergé spontanément.

langue, associée à des interactions informelles et à des valeurs sociales ambivalentes (Agha, 2015). Ainsi, l'argot fonctionne comme une « formation sociale », « une construction idéologique qui sert à raisonner sur le langage et qui définit une classe de registres langagiers déviants » (Agha, 2015 : 306 ; ma traduction). Par conséquent, « bien que le terme *argot* décrive des répertoires langagiers, son usage indexe des relations entre groupes sociaux. Dire qu'un énoncé est de l'argot, ou qu'il contient une expression argotique, c'est adopter un positionnement métapragmatique qui évalue son locuteur comme ayant un comportement déviant par rapport à un standard présumé » (Agha, 2015 : 307-308 ; ma traduction). D'autre part, l'usage d'un tel nom commun, au lieu d'un nom propre, constitue aussi une dévalorisation d'une façon de parler qui est socialement construite et perçue comme « une sous-langue » par rapport à la langue « standard » (Agha, ibid.), au point de ne pas être nommée ; autrement dit, une langue « sans grammaire », c'est-à-dire « sans écriture » (Canut, 2001 : 448). L'*argot* s'oppose donc à la *langue*. Enfin, à des usages langagiers déviants sont généralement associées, par l'usage de cette dénomination *argot*, des figures sociales elles-mêmes construites comme déviantes (Agha, 2015 : 312). L'association de l'argot aux « voleurs et aux vagabonds » est en effet attestée dans les entrées des dictionnaires depuis des siècles, et il est probable que cette idéologie soit recyclée dans les imaginaires collectifs par le biais de ces dictionnaires et autres lexiques de l'argot (Agha, 2015 : 315). Dans le cas du *francanglais*, la dénomination d'*argot* est idéologiquement associée non seulement à un groupe social stigmatisé, les « jeunes », mais aussi à d'autres figures sociales déviantes et marginales, comme le « bandit », « le voyou » ou « le vagabond », et à un univers spatial lui aussi marginalisé, symbole d'exclusion sociale par excellence, le « ghetto ». Ce *topos* de la marginalité qui est associé au francanglais serait lié à ses origines peu prestigieuses : à l'origine, ce style était dénommé *français makro* et était parlé essentiellement par les petits voyous et les vendeurs à la sauvette de Douala dès les années 1970, avant de se diffuser dans des couches plus larges de la jeunesse camerounaise, et notamment chez les jeunes scolarisés (Féral, 2006). Pourtant, l'évolution du français makro au camfranglais ou francanglais n'a pas gommé cette association à la marginalité et à la criminalité dans les discours ; au contraire, on a affaire à des positionnements subjectifs variables, qui valorisent de façon ambivalente ce registre et l'investissent de valeurs tantôt positives, tantôt négatives. Cette frontière axiologique (*value boundary*, Agha, 2015), selon laquelle un registre est souvent perçu de manière ambivalente et contrastée, faisant ainsi régulièrement l'objet d'évaluations à la fois négatives et positives en fonction des positionnements sociaux et discursifs des acteurs, caractérise les argots, et plus généralement les parlers socialement stigmatisés. Ainsi, on retrouve ce phénomène dans des discours qui décrivent d'autres parlers jeunes, comme le nouchi de Côte d'Ivoire (Aboa, 2011), le sheng de Nairobi (Githiora, 2002), le totsitaal en Afrique du Sud (Hurst et Mesthrie, 2013), ou encore le parler des jeunes de banlieue en France (Auzanneau, 2009[10]). Par ailleurs, les travaux sur le rap de M. Auzanneau (2001) et de M. Auzanneau, M. Bento et V. Fayolle (2002) ont aussi décrit des formes de wolof urbain au Sénégal ou de français au Gabon qui, sans être nommées, se caractérisent par des processus sémiotiques comparables. À l'inverse, pour les registres au statut social hégémonique comme la langue « standard », les discours dévalorisants ont souvent un statut plus marginal (Agha, 2015 : 312).

Les formations idéologiques que constituent « l'argot », d'une part, et le « parler jeune », d'autre part, se recoupent donc aisément et fréquemment dans de nombreuses sociétés. Cela

[10] Pour le « parler des jeunes » en France, le topos de la « banlieue » semble fonctionner comme l'équivalent symbolique du « ghetto ». Il renvoie à un lieu fantasmé, marqué du sceau de l'exclusion sociale et de la marginalité, et devient dans les discours, par restriction métonymique, l'équivalent de la « cité ». De même, les « jeunes » désignent, par restriction métonymique et par euphémisme, les « jeunes de banlieue » ou « de la cité », alors que la réalité sociologique des banlieues françaises est bien plus complexe (Auzanneau, 2009).

est sans doute dû au fait qu'elles partagent le sème de la « déviance », qui est associé, pour le « parler jeune », au sème de l'« immaturité », par opposition à la « maturité » assignée aux adultes, figures qui représentent symboliquement, par *contraste*, la norme : en effet, « [d]ans de nombreux contextes d'énonciation, la catégorie « jeune » renvoie par euphémisme à « certains jeunes », partageant aux yeux des groupes adultes majoritaires une communauté de pratiques immatures et/ou déviantes – dont des façons de parler jugées problématiques. » (Lambert, 2014 : 82). Au Cameroun, comme dans de nombreux autres pays africains, les jeunes sont statistiquement majoritaires, ils sont les plus présents dans les milieux urbains et ils présentent une grande variabilité dans leurs pratiques sociales ; pourtant, paradoxalement, ils restent perçus comme un « problème social », sont régulièrement « appréhendés à travers les catégories de la déviance et de la marginalité » et sont enfermés dans les paradigmes étroits de la « délinquance » et de la « paresse » (Manga, 2012 : 50 ; Zoa, 1999 : 236). Avant de renvoyer à une classe d'âge spécifique, le « jeune » est donc une *persona* sociale[11] (Bakhtine, 1981), une figure sociale imaginaire, symbole de la déviance, qui s'oppose par contraste à la *persona* de l'adulte, symbole de l'ordre social et de la norme.

Partant de l'équivalence fréquemment posée dans les discours de mes enquêtés entre la catégorie *argot* et celles de *francanglais* ou de *camfranglais*, j'analyserai donc les tropes de l'argot dans les discours, c'est-à-dire les processus métasémiotiques par lesquels le francanglais, lorsqu'il est catégorisé comme un argot, est évalué par contraste non seulement comme un style *distinct* du français, mais aussi, très souvent, comme *déviant* par rapport à ce dernier (Agha, 2015 : 308). Ces tropes de l'argot, lorsqu'ils sont actualisés en discours, mettent en jeu des processus de différenciation linguistique (Irvine et Gal, 2000) qui opposent des *personae* et des *voix* sociales construites comme distinctes, auxquelles les locuteurs vont tour à tour s'identifier ou dont ils vont, au contraire, se différencier. À travers l'opposition entre *langue* et *argot*, qui recoupe celle entre *français* et *francanglais* d'une part, et celle entre oral et écrit d'autre part, les sujets tracent des frontières non seulement entre des *personae* spécifiques (« jeune » vs « adulte », « garçon » vs « fille », « vulgaire » vs « poli », « incompétent en français » vs « compétent en français »), mais aussi entre des types de relations sociales et des valeurs pragmatiques. Toutes ces frontières coïncident avec la dichotomie fondamentale entre le *haut* et le *bas*.

Le francanglais, un parler « jeune » : processus de mise en frontières entre groupes générationnels

Comme le francanglais est socialement reconnu comme un style parlé majoritairement par les jeunes, les locuteurs associent généralement, dans leurs discours, cette façon de parler à ce groupe social. Ce faisant, ils créent une frontière entre ce groupe et celui des adultes ou des parents. On a donc affaire à un trope de personnification (Agha, 2015 : 308) ou au processus d'iconisation, par lequel « les formes linguistiques qui indexent des groupes sociaux ou des activités apparaissent pour des représentations iconiques d'eux, comme si une forme linguistique dépeignait en quelque sorte ou révélait la nature inhérente ou l'essence d'un groupe social » (Irvine et Gal, 2000 : 37). L'usage du francanglais indexerait généralement

[11] La notion de *persona* désigne chez Bakhtine (1981) un locuteur type imaginaire, supposé parler et agir de certaines façons dans un monde hétéroglossique constitué de *personae* contrastées. Ces *personae*, et les attributs sociaux qui leur sont associés, sont indexés de manière conventionnelle par l'usage de *voix* sociales, c'est-à-dire de formes langagières typifiées associées à des styles spécifiques qui sont socialement perçus comme distincts d'autres styles, auxquels ils s'opposent. La notion de *persona* est associée à celle de *dialogisme*. Lorsqu'un locuteur emploie certaines formes linguistiques associées à cette *persona*, il invoque donc certains attributs de cette *persona* qui peuvent être (re)connus et interprétés par ses interlocuteurs en relation avec les autres signes linguistiques et non linguistiques qui constituent le contexte de l'interaction.

pour ces personnes, et de façon essentielle, le jeune âge du locuteur, et son usage serait donc plus fréquent entre jeunes.

Ainsi, dans cet extrait, les deux enquêtés, Matthieu et Kevin, construisent en discours une frontière entre parents et enfants pour la pratique du francanglais, qu'ils dénomment ici *argot* :

> Suzie[12] :[...] et pour revenir à l'argot[13] du coup quand vous étiez là-bas vous le parliez heu + au Cameroun vous le parliez quand même heu
>
> Matthieu[14] : très souvent
>
> Kevin : entre potes oui
>
> Suzie : entre potes heu + les potes que vous connaissiez bien quoi + et à la maison avec vos frères + vous avez des frères et sœurs non ?
>
> Matthieu : mmh oui
>
> Suzie : et vous le parliez avec vos frères et sœurs les cousins
>
> Kevin : oui oui
>
> Matthieu : oui + entre jeunes oui mais pas :
>
> Suzie : mais pas les parents tu dis
>
> Matthieu : ouais ouais
>
> Kevin : mais de toute façon + on se serait pas compris déjà
>
> Suzie : ouais + parce que eux ils parlaient pas trop plus trop comme ça de toute façon
>
> Kevin : exactement
>
> Matthieu : oui parce que leur argot à eux il avait plus rien à voir avec le nôtre + eux ils avaient surtout le pidgin pour échanger + le pidgin c'était la langue pour dire nous sommes cools + eux c'était vraiment comme ça + des fois ils parlaient quand les oncles se retrouvent + enfin les oncles les frères ma mère et mon père + donc ils se retrouvent ils te roulent le pidgin pendant leurs trucs
>
> Suzie : pour eux c'était cool ça
>
> Kevin : ouais pour eux c'était cool de parler le pidgin
>
> Suzie : et pour vous c'était l'argot qui était cool
>
> Kevin : ouais + nous l'argot c'était cool [rires]

Les deux sujets opposent le groupe des jeunes, auquel ils s'identifient et au sein duquel ils incluent les membres de leur famille qui appartiennent à la même classe d'âge (les frères et sœurs, les cousins), au groupe des « parents », qui inclurait, dans une définition large, « les oncles les frères ma mère et mon père ». L'argument invoqué pour opposer les deux groupes est un argument d'ordre communicationnel : l'argot des parents étant différent de celui des enfants, ils auraient des difficultés à se faire comprendre s'ils s'exprimaient en argot avec eux

[12] Conventions de transcription : + : pause brève ; ++ : pause plus longue ; [ ] : chevauchements.

[13] Je reprends ici la dénomination *argot* car c'est celle-ci que les deux sujets ont spontanément introduite au cours de l'entretien pour désigner le « francanglais ». Plus loin dans l'entretien, Matthieu pose l'équivalence entre *argot* et *francanglais* : « badlock + normalement c'est bad luck mais eux ils font badlock [rires] + c'est vraiment comme ça c'est ça l'argot du Cameroun c'est vraiment le francanglais ». Je n'avais moi-même introduit aucune catégorie au départ dans cet entretien pour désigner ce style, leur demandant simplement de me décrire leurs pratiques langagières, sans les précatégoriser.

[14] Les prénoms des enquêtés sont tous des pseudonymes.

(« on se serait pas compris déjà », « oui parce que leur argot à eux il avait plus rien à voir avec le nôtre »). C'est la différence en termes de compétence dans l'usage de l'argot qui est ici mise en avant, et les jeunes sont présentés comme des locuteurs plus compétents que les adultes. Ainsi, si le même mot d'*argot* est employé par Matthieu pour désigner le vernaculaire utilisé par les « jeunes » et celui utilisé par leurs « parents », il renvoie à deux styles différents. L'argot des parents est aussi présenté comme différent du fait de l'évolution de ce style d'une génération à l'autre, ce qui est un processus socio-historique courant dans l'évolution d'un registre (Agha, 2015). La dénomination d'*argot* ne renvoie donc pas tant ici à un usage perçu comme déviant qu'à une façon de parler *propre à* un groupe social donné, les jeunes, comme si elle leur appartenait. Cette façon de parler est investie d'une fonction cryptique et d'une fonction de connivence au sein du groupe des pairs, ce qui la rend incompréhensible par les personnes extérieures au groupe, ici les « parents », auxquels est associé l'usage du pidgin, que les deux locuteurs déclarent, ailleurs dans l'entretien, ne pas parler couramment[15], comme l'ensemble de mes enquêtés. Cela rejoint les fonctions pragmatiques traditionnellement attribuées à l'argot (Calvet, 1994), la fonction cryptique étant souvent évoquée par mes enquêtés. D'autre part, le marquage de la différenciation langagière entre les deux groupes générationnels est renforcé par l'opposition entre « eux » (« eux ils parlaient pas trop plus trop comme ça », « leur argot à eux ») et « nous » (« pour nous », « le nôtre »). Cette opposition construit un contraste entre un « we code », l'argot utilisé par les « jeunes », et un « they code », le pidgin utilisé par les « parents », qui est posé comme l'équivalent fonctionnel de « l'argot » des parents : l'argot, comme le pidgin, indexerait une attitude « cool » au sein du groupe des pairs. La valeur indexicale de l'argot comme marqueur d'une attitude « cool », et plus généralement du vernaculaire lorsqu'il est utilisé au sein d'un groupe de pairs pour marquer une proximité affective et communicationnelle, est attestée dans de nombreuses communautés linguistiques (Agha, 2015 : 327 ; Bucholtz, 2011, pour le vernaculaire des Noirs Américains).

Toutefois, très souvent, lorsqu'ils emploient la dénomination *argot* pour désigner le francanglais, et qu'ils opposent la pratique des parents à celle des enfants, les locuteurs vont adopter des positionnements plus normatifs qui seront plus ou moins explicites, introduisant ainsi une hiérarchie entre francanglais et français. Par exemple, un autre enquêté, Christian, trace cette frontière entre jeunes et adultes ou enfants et parents, qui permet de différencier l'usage du francanglais de celui du français, sur la base de l'opposition entre *argot* et *langue* :

> Christian : non on se comprend pas + on se comprend pas parce que ils ont pas cette richesse de mots + bon j'appelle ça comme ça parce que nous on a une richesse de mots + ils parlent un francanglais basique + bon avec ma mère je peux échanger quelques mots vite fait déjà on ne parle pas entre parents ça c'est : + parce qu'encore une fois il vaut mieux parler le français avec ses parents
>
> Suzie : ben oui
>
> Christian : donc heu :
>
> Suzie : pourquoi ?

[15] La plupart de mes enquêtés déclarent aussi ne pas parler non plus la ou les langue(s) vernaculaires de leurs parents (qu'ils dénomment généralement dialecte ou patois) couramment. Tous, en revanche, ont appris le français à la maison comme langue maternelle (langue de première socialisation). Ils appartiennent donc à cette frange de plus en plus importante de la population urbaine au Cameroun, à Yaoundé d'où ils viennent tous, où près de 40% des jeunes ont le français comme langue maternelle, le parlent à la maison avec la famille et ne parlent pas couramment la ou les langue(s) vernaculaire(s) de leurs parents : « Le français assure 70% de la communication familiale entre les parents et leur progéniture dans la ville de Yaoundé. Il est devenu la langue maternelle d'environ 40% des jeunes Camerounais urbains qui l'ont pour seule et unique langue de communication. » (Kody, 2007 : 58).

> Christian : parce que c'est ça qui est : une langue correcte + le francanglais n'est pas une langue correcte c'est un argot + vaut mieux parler le français et : en tant que parent chaque parent fait tout pour que son enfant parle bien le français + le francanglais on te le demandera jamais à l'école + toi tu : je sais pas ce que tu fais [rires] mais au Cameroun y a pas heu y a pas un cours de francanglais c'est pour le ghetto + voilà c'est ça en fait c'est aussi simple que ça le francanglais c'est pour le ghetto + c'est pour les gens on va dire + avant c'était pour les bandits et tout ça + mais c'était pour le ghetto tu vois + donc heu moi je parlais pas vraiment ça avec mes parents mais je savais qu'ils en parlaient parce qu'ils parlaient entre eux aussi + bon maintenant je peux échanger deux trois mots avec ma mère + pas avec mon père parce que ça se fait pas + avec ma mère deux trois mots mais ça s'arrête là + ils n'ont pas cette richesse de mots que je vais + le débit de mots que je vais avoir avec mes amis n'est pas le même que j'aurai avec ma mère + jamais […] + ma mère c'est quelqu'un qui : + + elle a je sais pas des réticences avec l'Europe + si elle est avec des Européens et qu'elle me dit un truc elle va me parler vite fait en francanglais + bien que son francanglais ne soit pas très très très très très riche je le comprends + et je vais lui répondre + si y faut blaguer vite fait euh blaguer sur une de mes copines ou je sais pas quoi oui on va parler + mais jamais quand je lui envoie un mail je mets de francanglais + je lui envoie un texto jamais je mets de francanglais + si on a une conversation sérieuse c'est en français voilà + si on est avec des gens parler avec ses amis tout ça c'est français

Ici, le locuteur justifie d'abord la difficulté de parler le francanglais avec ses parents par un argument d'ordre communicationnel : parce qu'ils sont limités au niveau du vocabulaire par rapport à lui, ses parents ne comprendraient pas toujours ses propos lorsqu'il s'adresse à eux en francanglais (« on ne se comprend pas »). Il évoque ensuite le critère, récurrent chez d'autres enquêtés, de la compétence : le « jeune » est construit en discours comme le locuteur légitime du francanglais, car il détient une compétence supérieure à celle des parents dans l'usage de ce style. La faible compétence de la mère au niveau quantitatif est soulignée par le locuteur grâce à la répétition, à quatre reprises, de l'adverbe d'intensité *très* (« elle n'a pas un vocabulaire très très très très très riche ») à la fin de l'extrait. Le contraste entre la « richesse de mots » des jeunes et le « francanglais basique » des parents produit une hiérarchisation qui valorise d'abord cette façon de parler et ses locuteurs (« richesse ») et qui insiste sur cette fracture générationnelle. Mais, très vite, pour justifier le fait qu'il ne parle pas couramment le francanglais avec ses parents, il passe de l'expression d'un point de vue subjectif à celle d'un jugement impersonnel et plus général, qui exprime un positionnement normatif : « bon avec ma mère je peux échanger quelques mots vite fait déjà on ne parle pas entre parents ça c'est : + parce qu'encore une fois il vaut mieux parler le français avec ses parents ». Ce passage d'un point de vue subjectif à un point de vue objectivant est marqué par le passage du pronom personnel *je* au pronom générique *on*, qui introduit une instance d'énonciation collective. Ensuite, l'opposition entre les deux groupes prépositionnels « avec mes parents » et « avec mes amis » renvoie de nouveau à la frontière générationnelle construite au début de l'extrait, et opère un *contraste* entre deux types de relation, l'une de pouvoir, asymétrique (« avec mes parents »), l'autre de solidarité, symétrique, basée sur une proximité affective (« avec mes amis »). Pour justifier cette dichotomie, il adopte un point de vue puriste sur la variation langagière en actualisant le paradigme de la norme linguistique, lorsqu'il oppose « la langue correcte » au francanglais, qu'il définit comme un « argot », c'est-à-dire, selon lui, comme une langue « incorrecte », donc *déviante* par rapport au *français* : « le francanglais n'est pas une langue correcte c'est un argot ».

La relation asymétrique avec le père impose une déférence encore plus grande qu'avec la mère. En revanche, l'emploi du francanglais avec la mère est présenté comme possible, bien que sporadique et limité (« avec ma mère on peut échanger deux trois mots mais ça s'arrête là »). Comme chez plusieurs de mes enquêtés, l'usage avec la mère est réduit à des fonctions pragmatiques spécifiques, ici la fonction cryptique, lorsqu'il s'agit d'interagir avec son fils en présence d'Européens, et la fonction ludique, lorsqu'il s'agit de « faire des blagues ». Le sujet

réactualise donc implicitement une dichotomie récurrente dans les idéologies sur l'argot et le langage populaire entre le « laisser-aller » (le non sérieux, le ludique ou l'humoristique), attitude associée ici au francanglais, et la « tenue » (ou le sérieux), attitude associée au français (Bourdieu, 1983 : 100). En opposant l'oral, associé au francanglais, à l'écrit, associé au français, il réactualise un autre trope de l'argot, qui associe ce langage à l'oralité (un « parler »). Enfin, la mise en frontière linguistique entre *langue* et *argot* s'accompagne aussi d'une mise en frontière spatiale : le locuteur oppose la norme du « bien parler » transmise par la famille et par l'école, instances qui imposent et reproduisent la « langue légitime » (Bourdieu, 1991), à la pratique du francanglais qui, exclue de l'espace scolaire, est rejetée dans l'espace marginalisé du « ghetto » et associée à un groupe social marginal, les « bandits ».

Si la majorité des locuteurs déclarent ne pas pratiquer le francanglais régulièrement avec leurs parents, un seul d'entre eux, Brice, témoigne d'une pratique assidue dans son enfance avec sa mère. Dans son récit, il oppose sa pratique du francanglais avec sa mère à sa pratique du français avec son père :

> Brice : et pour te dire vrai + ma mère aussi je parlais avec elle l'argot mais c'est un peu différent parce que ma mère + c'est une femme qui a grandi dans un quartier populaire et populeux quand elle était plus jeune + et ma mère m'a eu très jeune elle devait avoir vingt-deux ans + et du coup ma mère était ouais c'était une mère comme les autres c'est-à-dire quand il fallait me fesser elle me fessait hein mais + c'était une mère qui aimait jouer avec ses enfants et tout + elle parlait l'argot avec ses enfants elle dit tu go [pars] aussi gars[16] tu m'as même ndem [fui]
>
> Nathalie et Suzie : [rires]
>
> Nathalie : c'était pas comme ça chez moi + franchement on pouvait rigoler sur des trucs mais l'argot c'était vraiment pas la langue qu'on parlait + donc chez nous c'était vraiment y a un mot et on fait une blague [dessus + XXX]
>
> Brice : [ma mère + ma mère] + si tu parles l'argot à ma mère elle va comprendre + elle + je sais pas comment dire ma mère c'est
>
> Nathalie : une maman un peu jeune dans la tête quoi
>
> Suzie : oui un peu jeun's quoi
>
> Brice : oui un peu jeune et + surtout que c'est une femme du peuple + genre […] tu vas voir + ses vrais amis sont dans les quartiers populaires de la ville + d'accord elle est mariée à mon père qui est un homme d'affaires qui a une certaine position + ses amis à elle c'était des amies du quartier même du sous-quartier + et je pense que c'est parce que ma mère me prend comme son mari + dû à l'absence de mon père à cause de son mari + genre l'affection qu'elle devait donner à un homme elle me la donnait beaucoup je pense + je marchais avec elle j'ai appris maintenant à sillonner dans les quartiers à aller dans les réunions et tout tu vois + j'étais comme son mari donc je l'accompagnais partout je rencontrais ses gens + elle rencontrait ses gens des fois quand ma mère veut dire quelque chose à son amie et qu'elle ne veut pas que je comprenne elle utilise le patois mais généralement elle parle le francanglais + tu vois même ces mamans elles parlent le francanglais + surtout que les amies de ma mère étaient ce qu'on appelle les bayams sellams [vendeuses à la sauvette] […] donc même avec ma mère on parlait l'argot + mais quand mon père rentrait c'était automatique + c'était comme si c'était programmé dans le cerveau vous parlez automatiquement en français

Tout le récit de ce sujet est construit sur une antithèse parfaite entre la *persona* de la mère et celle du père, auxquelles sont associés deux styles eux aussi posés comme antithétiques et

[16] Terme d'adresse très fréquemment utilisé au Cameroun, qui exprime la solidarité, la familiarité ou la connivence affective avec l'interlocuteur.

distincts, l'argot ou le francanglais d'une part, et le français d'autre part. L'opposition se fait d'abord au niveau du statut social assigné aux deux *personae*. La *persona* de la mère est associée à un univers social « populaire » et marginal, marqué par une certaine misère : elle est désignée comme « une femme qui a grandi dans un quartier populaire et populeux », dont les « vrais amies » sont « dans les quartiers populaires de la ville », ou les « sous-quartiers ». Si la mère est aussi catégorisée comme « jeune », et donc décrite comme appartenant au groupe sociotypique des locuteurs du francanglais, le locuteur insiste davantage sur l'importance de son statut social, présenté ici comme le critère principal qui a favorisé l'usage du francanglais entre eux. En témoigne le fait qu'il évoque ce critère en premier, et qu'il le reprend plus loin dans l'entretien en le mettant en valeur avec l'adverbe *surtout :* « oui un peu jeune et + surtout que c'est une femme du peuple ». D'autres figures sociales, idéologiquement associées à l'espace marginalisé du sous-quartier, sont mentionnées : les « bayams-sellams », ou vendeuses à la sauvette.

À l'inverse, le sujet assigne à la figure paternelle un statut social supérieur, celui d'« un homme d'affaires qui a une certaine position ». La mention du jeune âge de la mère, qui aurait eu son fils à « vingt-deux ans », laisse supposer qu'à l'inverse, le père est considéré par le locuteur comme n'appartenant pas au groupe des jeunes. En plus du contraste implicite qu'il suggère entre l'âge du père et celui de la mère, le locuteur construit ainsi une opposition entre ces deux *personae*, et donc, par le processus d'iconisation, entre francanglais et français. Cette opposition se base sur une hiérarchie de valeurs implicite et sur une dichotomie entre le *haut* et le *bas*, qui est idéologiquement associée à la catégorie de « populaire » et à l'argot, « la langue populaire par excellence » (Bourdieu, 1983).

L'autre critère sur lequel se fonde le contraste entre les deux *personae* est le critère relationnel et affectif. En effet, la figure maternelle est construite comme une personne attentionnée, à la fois sévère (« fessait ») mais douce et accessible, proche de ses enfants (« aimait jouer avec ses enfants »). On relève des marqueurs de la modalité affective (le verbe *aimer*, le substantif *affection*). L'usage du francanglais entre eux est donc lié à la relation affective particulière, très proche, qu'il a tissée avec sa mère, en l'absence du père, comme l'indique la répétition, à deux reprises, de la comparaison « comme son mari », qui présente le sujet comme un mari de substitution pour sa mère, par une sorte de transfert affectif : « ma mère me prend comme son mari + dû à l'absence de mon père à cause de son mari », « j'étais comme son mari ».

Par ailleurs, la mention du discours fictif de la mère, que le locuteur fait parler en francanglais (« elle parlait l'argot avec ses enfants elle dit tu go [pars] aussi gars tu m'as même ndem [fui] »), provoque le rire simultané de ses deux autres interlocutrices, son amie Nathalie, qui est aussi camerounaise, et moi-même. Ce rire, qui fonctionne comme un commentaire métapragmatique, signale le décalage ou la non-coïncidence entre le rôle de « mère » et la voix (le francanglais ou l'argot) qui est assignée au personnage par le narrateur, comme le confirme le commentaire de Nathalie qui suit et qui marque une différence avec la pratique du francanglais dans sa famille (« c'était pas comme ça chez moi »). La locutrice actualise ensuite l'idéologie qui associe le francanglais au ludique, en décrivant un usage restreint essentiellement à des activités comme « faire des blagues » ou « rire » de quelque chose. Ces commentaires indiqueraient donc que l'usage courant du francanglais chez une mère avec ses enfants n'est pas conforme, pour les interlocutrices de Brice, aux stéréotypes qu'elles associent à ce style. Ce constat rejoint bien les commentaires de mes autres enquêtés, comme le cas de Christian analysé précédemment, qui affirmaient tous qu'ils n'avaient pas une pratique régulière du francanglais avec leurs parents, sauf dans certaines circonstances bien particulières : en effet, la *persona* frivole et peu sérieuse qu'indexerait l'usage fréquent du francanglais chez un individu est généralement présentée comme étant en contradiction avec le rôle social du parent ou de l'adulte, qui impose au contraire une certaine tenue et un

certain sérieux. Ces usages du francanglais, ponctuels ou plus réguliers, chez des locuteurs non perçus comme sociotypiques, ont aussi été évoqués par d'autres chercheurs (Harter, 2007 ; Feussi, 2008)[17].

Le récit de Brice construit donc une *persona* de mère qui diffère partiellement du locuteur sociotypique du francanglais, du fait de son statut de parent. Toutefois, il réactualise d'autres tropes de l'argot qui caractérisent fréquemment les discours des autres enquêtés sur le francanglais : l'opposition entre relation de proximité et relation de distance affective d'une part, et celle entre position sociale haute et position sociale basse d'autre part, qui symbolise la hiérarchie de valeurs entre langage « haut » et langage « bas » (Bourdieu, 1983 : 100). Cette dichotomie entre langage « haut » (le français) et langage « bas » (le francanglais) se retrouve aussi dans l'opposition entre le « sérieux » ou la « tenue », valeurs associées à la langue « légitime », et le ludique, l'humour ou le « laisser-aller », valeurs associées à l'argot ou à la langue populaire (Bourdieu, *ibid.* : 100).

Si les valeurs « proximité relationnelle » et « humour » ou « manque de sérieux » sont généralement associées au « parler jeune », c'est sans doute en raison de modes de sociabilité horizontale traditionnellement attribués au groupe des jeunes. Ces modes de sociabilité sont, en effet, perçus comme propices à l'exercice d'activités « ludiques, festives, parfois artistiques » au sein du réseau de pairs, et sont considérés comme divergents par rapport aux normes et aux valeurs qui régissent l'univers des adultes (Raineau, 2006 : 34). Par la ritualisation de ces pratiques au sein de certains groupes sociaux, et par le double processus idéologique de gommage[18] et d'iconisation (Irvine et Gal, 2000), ces façons d'être et d'agir en société en viennent à être « mises en registre », c'est-à-dire, à être perçues comme caractéristiques d'une identité de « jeune ». Ainsi, dès lors que l'on conçoit le « jeune » comme une *persona*, une *image* socialement construite par gommage de la diversité des pratiques sociales et des conditions d'existence des individus, la relation entre langage et jeunesse, tout comme la relation entre langage et genre (Ochs, 1992), apparait comme indirecte : les formes langagières associées au « parler jeune » indexent d'abord, à un premier niveau d'indexicalité, des valeurs pragmatiques variées (des positionnements interactionnels ou affectifs, des attitudes et des activités sociales spécifiques) qui sont socialement construites et perçues comme étant typiques de façons d'être et d'agir propres au « jeune ». Par conséquent, des formes langagières associées à l'image sociale du « jeune » peuvent être employées par des personnes (perçues comme) adultes pour accomplir des activités socio-pragmatiques diverses et pour construire des positionnements interpersonnels variables en interaction, de façon ponctuelle ou plus régulière, en relation avec les valeurs indexicales associées à ce style.

Par le processus d'iconisation ou le trope de personnification, l'ensemble des locuteurs opposent donc, globalement, deux groupes posés comme distincts, le groupe des « jeunes » et celui des « parents », quant à l'usage du francanglais. Toutefois, cette opposition s'effectue aussi à l'intérieur du groupe des « jeunes », selon le principe de la « récursivité fractale » (Irvine et Gal, 2000 : 38). En effet, la récursivité fractale implique la projection d'une

[17] A. F. Harter, par exemple, indique que l'usage du francanglais par des adultes « est sûrement moins circonscrit qu'il n'y parait » et que plusieurs de ses enquêtés évoquent des cas d'usage du francanglais chez ces personnes (Harter, 2007 : 258). De même, V. Feussi relate comment un père de famille s'est adressé à sa fille en francanglais pour obtenir son bulletin de notes qu'elle refusait de lui montrer, et comment cela a modifié leur relation et les a rendus plus proches (Feussi, 2008 : 38). Il évoque aussi d'autres usages du francanglais par des adultes à des fins stratégiques, lors d'interactions avec des jeunes pour régler des conflits relationnels ou encore, l'usage fréquent du francanglais chez les vendeurs au marché lorsqu'ils s'adressent à des jeunes, afin de négocier au mieux avec cette clientèle (Feussi, 2008 : 38).

[18] Le gommage (*erasure*) est le processus par lequel l'idéologie, en simplifiant le champ sociolinguistique, rend certains phénomènes invisibles, non observés, inexpliqués ou évacués, dans une rationalisation marginalisante, dès lors que ces phénomènes en perturbent la cohérence (Irvine et Gal, 2000 : 38).

opposition saillante à un certain niveau de la relation sur un autre niveau, et contribue ainsi à renforcer les oppositions. Par exemple, des oppositions intergroupes peuvent être projetées vers des relations intra-groupes, ou vice versa (Irvine et Gal, 2000 : 38). Ici, les oppositions saillantes entre jeunes et non jeunes (parents, adultes) sont projetées à l'intérieur de la catégorie des jeunes. Le redoublement, au sein même du groupe des jeunes, des oppositions produites par l'idéologie normative et puriste dominante constitue « l'un des effets ordinaires de la domination symbolique », processus par lequel les sujets dominés eux-mêmes « peuvent appliquer à leur propre univers social des principes de division […] qui reproduisent dans leur ordre la structure fondamentale du système des oppositions dominantes en matière de langage » (Bourdieu, 1983 : 100). Ainsi, j'ai repéré deux frontières principales qui sont reproduites de façon récurrente à l'intérieur du groupe des jeunes : une frontière construite sur la base du genre du locuteur (garçons *vs* filles), et une frontière construite sur la base de la compétence du locuteur en français et de ses origines sociales, qui coïncident toutes les deux avec la dichotomie entre *haut* et *bas* d'une part, et avec celle entre *langue* et *argot* d'autre part.

Mise en frontière à l'intérieur du groupe des jeunes

Mise en frontière sur le critère du genre : garçons/filles

Plusieurs locuteurs masculins ont évoqué un stéréotype selon lequel le francanglais serait moins parlé par les filles que par les garçons. Cette opposition se base sur l'association iconique entre francanglais et marginalité sociale. Parce qu'il peut indexer l'appartenance du locuteur à des *personae* socialement déviantes, les filles éviteraient d'employer régulièrement ce style, particulièrement dans leurs interactions avec des garçons, de peur de paraitre « vulgaires ». Matthieu justifie ainsi le fait que les filles parlent moins le francanglais que les garçons :

> Matthieu : le hans et le gue ouais c'est elles qui faisaient ça + parce que nous + parce que nous justement + il faut dire que l'argot est vraiment pour les : + c'est fait pour les : + on va dire les : + c'est exprès le XXX + les vagabonds + l'argot c'est pour les vagabonds
>
> Suzie : ah ouais
>
> Matthieu : les gars du quartier + c'est pour les gars du quatt + c'est vraiment ça + l'argot + et donc du coup les filles + non je suis pas une fille du quartier + ouais donc elles ont trouvé leur code à elle + le tu gue veux gue + après y a souvent des blagues qu'on fait + le hans par exemple on dit bon + si la fille s'appelle Hortense comment tu fais + ou bien Laurence comment tu fais ? [rires]
>
> Suzie : ah pour les prénoms aussi ?
>
> Kevin : pour tout
>
> Matthieu : pour toutes les syllabes + à la fin + le gue et le hans aussi + le hans c'était à la fin des mots + et le gue c'était à la fin de chaque syllabe
>
> Kevin : le langage s'appelait le gueuleu
>
> Suzie : [rires]
>
> Kevin : moi je m'en souviens + ma sœur et ma petite sœur parlaient ça très couramment
>
> Matthieu : oui avec Bianca-là + elles [me fatiguaient]
>
> Kevin : [je + je comprenais] pas

Matthieu fait référence à des formes d'argots (le « hans » et le « gue ») qui seraient propres aux filles au Cameroun, et qu'elles auraient forgés pour se distinguer à la fois du groupe des garçons et de l'espace marginalisé du quartier (« non je ne suis pas une fille du quartier »), afin de projeter en interaction une image positive d'elles-mêmes qui s'oppose à la *persona* sociale stigmatisée du « bandit » ou du « vagabond » qui est idéologiquement associée au francanglais. Selon le principe de la récursivité fractale, la fonction cryptique et identitaire qui caractérise l'argot est donc reportée au niveau de l'intra-groupe : le registre inventé par les filles est lui aussi investi d'une fonction cryptique, ce qui construit une nouvelle frontière symbolique et communicationnelle à l'intérieur du groupe des jeunes, entre filles et garçons (« je ne comprenais pas »), comme la fonction cryptique du francanglais permet de construire une frontière symbolique entre parents et enfants. L'usage du pluriel à valeur généralisante (« les vagabonds », « les garçons », « les gars du quartier ») et du présent gnomique indique que le locuteur se réfère à une norme implicite de comportement. Ce jugement typifiant est renforcé par d'autres marqueurs de la modalité assertive : le syntagme verbal *il faut dire que*, qui indique le haut degré de certitude du sujet et son désir de convaincre l'interlocuteur de la véracité de ses propos, et l'adverbe *vraiment*, marqueurs qui renforcent non seulement l'assertion du locuteur, mais aussi « l'implication de nécessité » (Irvine et Gal, 2000 : 37) pour l'association conventionnelle entre argot et marginalité sociale.

Si plusieurs sujets masculins, comme Matthieu, excluent les filles du groupe des locuteurs de francanglais, d'autres au contraire (ou parfois les mêmes, adoptant un positionnement ambivalent et variable selon les moments de l'interaction) déclarent interagir en francanglais avec leurs amis, qu'ils soient de sexe féminin ou de sexe masculin. Toutefois, malgré la variabilité des pratiques décrites, la récurrence de cette frontière dans les discours indique la réactualisation de stéréotypes sur la féminité et sur la masculinité, et la construction discursive de la différenciation langagière entre hommes et femmes, que l'on retrouve dans bien d'autres sociétés, notamment en Occident. En effet, dans la littérature sur la question, l'usage de jurons ou d'un langage vulgaire représente un mode socialement accepté de construction d'une identité masculine et/ou agressive (Coates, 2004). Or, de nombreuses études ont montré ces dernières décennies la complexité de la relation entre genre et langage et la variabilité des pratiques en situation. Elles ont analysé les usages par les femmes de jurons et d'un langage socialement perçu comme vulgaire, voire obscène, selon les situations d'interaction, aussi bien dans des espaces publics que dans des espaces privés (Stapleton, 2003) ; pourtant, un tel comportement reste perçu « comme transgressant les stéréotypes culturels et les attentes au sujet de la féminité, d'où le fait qu'elles [les femmes] soient de façon variable positionnées comme déférentes, polies, attentionnées et orientées vers les besoins ou les sentiments d'autrui » (Stapleton, 2003 : 22 ; ma traduction). À l'opposé, le langage des hommes est souvent socialement construit, par contraste, comme conflictuel, agressif, non coopératif, impoli et brutal (Stapleton, 2003 : 22). Ainsi, du fait de cette construction sociale des identités de genre, les locutrices de formes langagières non standard auraient tendance à être perçues de manière plus négative que des locuteurs masculins, et seraient plus facilement assignées à une position sociale et à un statut moral inférieurs (Stapleton, *ibid.*). On est donc en présence de la reproduction d'une dichotomie, caractéristique de l'idéologie dominante, entre « la virilité et la docilité, la force et la faiblesse, les vrais hommes, les « durs », les « mecs » et les autres, êtres féminins ou efféminés », qui coïncide avec la dichotomie entre le langage populaire ou le vernaculaire (« argot », « patois ») et la langue « légitime » ou standard (Bourdieu, 1983 : 100).

Cette construction sociale des identités de genre, opérée par une différenciation dans la pratique du francanglais, renforce donc l'association de ce style à la « vulgarité » et à

l'impolitesse[19]. Cette association idéologique est opérée dans des récits qui évoquent les interactions entre des garçons et des filles, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de personnes qui ne se connaissent pas. C'est le cas notamment de la scène typique de la séduction, évoquée par certains enquêtés. Par exemple, Emmanuel déclare qu'il n'aime pas utiliser le francanglais lorsqu'il cherche à séduire une fille, et qu'il n'aime pas non plus qu'une fille l'aborde en francanglais dans ce type de situation, car cet usage lui parait grossier et comparable au langage d'une « racaille » :

> Emmanuel : c'est un peu comme le mec qui parle + tu vois le mec qui te dit wesh ouais t'es bonne et tout + c'est pareil + tu as pas envie que ce mec vienne te parler + donc quand il te parle tu parles d'une certaine façon pour qu'il sente que tu veux pas qu'il te parle + c'est pareil une fille tu as pas envie qu'elle sorte c'est how c'est comment[20] + ça sonne faux + c'est vrai que si j'aborde une fille et qu'elle parle comme ça + c'est un peu comme si je parlais à une racaille qui : + tu vois c'est pareil
>
> Suzie : donc si tu parles à une fille qui dit c'est how et tout là tu vas
>
> Emmanuel : c'est pas sexy du tout + c'est pas : ça me plairait pas + sauf si après on devient complices tu vois après on se connait + là elle peut me parler
>
> Suzie : si vous devenez amis si vous vous connaissez bien
>
> Emmanuel : voilà
>
> Suzie : mais sinon si tu connais pas comme ça
>
> Emmanuel : une fille que je connais pas je vais juste dire bonjour + pour moi ça va faire euh ouais + ça va faire pareil que si je parlais à une racaille qui dit wesh + ça fait pareil + ouais

Par le récit de ce scénario imaginaire qui met en scène le locuteur en tant que destinataire d'un discours en francanglais, proféré par un destinateur de sexe féminin, le sujet réactualise la différentiation langagière entre locuteurs de sexe opposés et l'association du francanglais à la vulgarité. La locutrice est d'abord comparée à « un mec qui dit wesh t'es bonne et tout ». L'effet de mention du discours du personnage masculin (le « mec ») met en scène une parole stéréotypée et vulgaire, idéologiquement associée au « parler des banlieues ». La catégorisation de « racaille », terme très péjoratif et stigmatisant pour référer à la *persona* du « jeune de banlieue », renforce le jugement dépréciatif que porte le sujet sur le comportement de la jeune femme. La comparaison avec cette figure sociale stéréotypée vise donc à dévaluer l'attitude du protagoniste féminin, dont la formule de salutation proférée en francanglais « c'est how c'est comment » est présentée comme équivalente, aux yeux du narrateur, aux mots que proférerait une « racaille ». Par iconisation, l'usage du francanglais par une inconnue est présenté comme un *indice* de la « bassesse » morale de la locutrice, de sa vulgarité et de son impolitesse. Par ailleurs, ce comportement est aussi jugé par le narrateur comme contraire à l'image qu'il se fait de la féminité : en témoignent, d'abord, la comparaison avec un « mec » ou une « racaille », qui masculinise la protagoniste, puis, plus loin, le jugement de valeur « c'est pas sexy du tout », qui indique qu'un tel comportement est contraire à celui qu'il attend d'une fille dans une situation de séduction. En revanche, son jugement changerait si lui et la fille devenaient proches, amis intimes, comme il l'admet dans la concessive « sauf si on devient complices ». La pratique du francanglais entre un homme et une femme suppose donc pour lui que soit franchie la distance affective qui existe entre deux inconnus et qu'une proximité relationnelle s'installe progressivement entre les interactants. À l'usage du francanglais avec une inconnue, le locuteur oppose la salutation normative et

[19] J'ai retrouvé de nombreux discours similaires à ceux de mes enquêtés dans une conversation intitulée « Parler argot avec son conjoint », sur le site *www.bonaberi.com*.
[20] Formule de salutation très courante au Cameroun, équivalente à « Comment ça va ? ».

neutre du « bonjour », associée au français, qui marque la distance affective entre les interlocuteurs. On retrouve ici l'opposition entre relation de proximité affective, associée au francanglais, et relation de distance, associée au français.

En plus de cette frontière entre garçons et filles à l'intérieur du groupe des jeunes, une autre frontière récurrente dans les discours est celle qui oppose le « bon » locuteur au « mauvais » locuteur de français. Elle coïncide souvent avec une frontière sociale, qui oppose la position sociale haute du locuteur du « bon français » à la position sociale basse du locuteur du francanglais ou du « mauvais français ».

Mise en frontière sur la base de la compétence du locuteur en français et de son origine sociale

Lorsqu'ils adoptent un positionnement normatif et qu'ils se positionnent eux-mêmes comme des locuteurs du « bon » français tout en se différenciant des locuteurs du francanglais, certains sujets ont tendance à associer l'usage de ce style à la mauvaise compétence en français du locuteur, particulièrement à l'écrit. C'est le cas d'Emmanuel par exemple, qui adopte le positionnement le plus prescriptif vis-à-vis du francanglais parmi tous mes enquêtés. Ainsi, lorsque je lui demande de commenter un texte écrit, extrait d'un forum de discussion sur Internet destiné à la diaspora camerounaise, il catégorise d'abord le locuteur comme un « jeune » entre « 12 et 35 » ans. Puis, il se met à critiquer sévèrement la qualité de la langue dans laquelle est rédigé le texte, tout en lisant à haute voix les passages qui lui paraissent problématiques :

> Emmanuel : c'est un bon exemple de n'importe quoi mais : [rires]
>
> Suzie : de n'importe quoi + comment ça de n'importe quoi
>
> Emmanuel : le camfranglais + ben quand je lis ça ça le force à faire des fautes
>
> Suzie : ah oui par exemple
>
> Emmanuel : en français
>
> Suzie : ah oui + tu veux dire quand on écrit comme ça on aura plus tendance à faire des fautes quoi
>
> Emmanuel : oui
>
> Suzie : ouais ouais
>
> Emmanuel : « je lui ai seument » + « seulement tell »
>
> Suzie : ouais seument au lieu de seulement + ouais
>
> Emmanuel : ou bien c'est toi qui a retranscrit
>
> Suzie : ouais moi j'ai transcrit comme c'était écrit hein + j'ai fait du copié-collé
>
> Emmanuel : mmh
>
> Suzie : bon je trouve globalement y a pas tant de fautes que ça
>
> Emmanuel : mmh
>
> Suzie : non [rires]
>
> Emmanuel : en fait tu vois « ils vont te louk bizarrement » + tu vois « ils vont te louk » + c'est to look + pourquoi lui il écrit euh + avec O.U.
>
> Suzie : ouais c'est bizarre hein + qu'est-ce que t'en penses ?
>
> Emmanuel : c'est parce qu'il y a pas de + de règles
>
> Suzie : ouais c'est ça

> Emmanuel : « ils vont me spik » + pourquoi il est obligé de faire une faute sur « spik » alors que speak c'est + c'est to speak […] c'est de l'anglais
>
> Suzie : de l'anglais ouais forcément
>
> Emmanuel : mais lui il écrit + « quelqu'un me spik » S.P.I.K. « pour me ask » + « ask » c'est bien mais « spik »
>
> Suzie : ah ce qui te gêne c'est le spik en fait
>
> Emmanuel : ouais moi j'aurais écrit me speak S.P.E.A.K.
>
> Suzie : comme en anglais [tu veux dire]
>
> Emmanuel : [mais par contre le] le mot « qu'il me hambock [dérange] » + là je comprends bien par les traits de mon visage qu'il me hambock + mais hambock je connais pas l'équivalent anglais je vois pas ce qui-
>
> Suzie : c'est peut-être pas de l'anglais peut-être que c'est d'une autre langue aussi
>
> Emmanuel : peut-être
>
> Suzie : et spik peut-être + comment on dit en pidgin parler
>
> Emmanuel : ben je pense qu'on dit speak + speak parler + « vous ne vous speaké pas » + moi j'aurais mis E.Z.

Le locuteur établit un lien direct entre l'usage du francanglais, idiome qui n'a « pas de règles », et l'incompétence du scripteur en français, comme si l'usage du francanglais exprimait un attribut essentiel (et nécessairement négatif) du locuteur, qui ne maitriserait pas les règles basiques de l'orthographe (« ça le force à faire des fautes »). En effet, « parce que les variétés linguistiques sont des signes indexicaux de ceux qui les parlent et des situations dans lesquelles ils sont utilisés, dévaluer une forme linguistique revient à dévaluer son locuteur » (Gal, 2009 : 38). Ainsi, en dévaluant ce texte en référence à un standard supposé, le « bon français », comme il le dit plus loin dans l'entretien, et en décrivant cet usage comme étant *déviant* par rapport à cette norme, le sujet actualise un autre trope de l'argot. Le manque d'une orthographe standardisée en francanglais, dont la graphie devrait suivre l'orthographe originale des mots empruntés à l'anglais, est aussi un indice, pour ce sujet, du statut inférieur de ce registre (« c'est un bon exemple de n'importe quoi »). Ce positionnement prescriptif, qui indique aussi bien un rejet de la variation langagière qu'une survalorisation de l'orthographe et de l'écrit normé, apparait d'ailleurs dans un autre passage du même entretien, où il dit explicitement que souvent, l'usage du francanglais « cache aussi des *lacunes* en français ». Pourtant, les phénomènes linguistiques qu'Emmanuel interprète comme des « fautes » peuvent être expliqués par d'autres facteurs sociolinguistiques que l'incompétence supposée du locuteur. Tout d'abord, l'usage des troncations et des abréviations est caractéristique de l'écrit d'Internet, médium qui permet une plus grande liberté et une plus grande variation dans les pratiques que l'écrit scolaire. Par ailleurs, j'ai montré dans une étude des pratiques langagières de Camerounais sur Internet (Telep, 2014) comment les locuteurs ont tendance à simplifier la graphie des emprunts à l'anglais, comme dans le cas de « speak », écrit « spik ». Cette réduction vocalique, très fréquente, peut être reliée au même phénomène que l'on retrouve en pidgin-english, langue véhiculaire parlée au Cameroun. Elle peut aussi témoigner de la volonté des locuteurs de transcrire la prononciation des voyelles en français, comme pour le mot « look » écrit « louk » par exemple. Enfin, parmi ces locuteurs qui écrivaient de la sorte, plusieurs rédigeaient régulièrement des textes dans des rubriques qui abordaient des questions intellectuelles, politiques ou spirituelles, où ils montraient une excellente maitrise du français écrit plus normé ; ceci est tout particulièrement le cas du locuteur qui a rédigé le texte que j'ai fait lire à Samuel (Telep, 2014). Par conséquent, en

adoptant une telle posture normative, le locuteur reproduit l'idéologie puriste dominante selon laquelle la pratique régulière du francanglais serait un obstacle à la bonne maitrise du français (Féral, 2010b[21]). Ce faisant, il gomme la variation et « l'hétéroglossie » (Bakhtine, 1981) qui caractérisent toute pratique langagière.

Cette dichotomie entre deux types de locuteurs, le « bon » locuteur et le « mauvais » locuteur de français, recoupe explicitement, de nouveau, l'opposition entre *langue* et *argot*. Ainsi, par iconisation, de même que le locuteur de francanglais est perçu par Emmanuel comme une personne qui ne maitrise pas les *règles* orthographiques de la langue française, le francanglais est perçu comme un langage *dé-réglé*, anarchique, illogique. C'est ainsi que, lorsque je lui demande de me définir le francanglais, il refuse de le catégoriser comme une « langue » parce que ce parler, d'après lui, « n'a pas de règles » :

> Suzie : et du coup tu considérerais que c'est une langue pour toi + le francanglais ou le camfranglais
>
> Emmanuel : c'est quoi une langue + comment on définirait une langue + est-ce que je dirais que c'est une langue + non
>
> Suzie : pourquoi non
>
> Emmanuel : je sais pas + je me demande ce que c'est une langue + donc la langue officielle c'est le français et l'anglais + ma langue maternelle c'est le bamoun + et ce truc-là ça a quoi comme statut + + on peut en faire une langue mais non + c'est pas une langue c'est - - si on dit langue moyen de communication entre les gens + mais une langue ça a des règles + ça a pas de règles
>
> Suzie : y a pas de règles
>
> Emmanuel : non y a pas de règles + je peux mettre ça dans une phrase en anglais complète + ou je peux mettre ça dans une phrase en anglais + ou je peux euh je peux commencer en français et finir avec ça + je peux commencer avec ça et finir en français + ça n'a pas : + non c'est pas une langue + non + c'est un truc [rires]

Dans sa tentative de définir ce qu'est une langue, le locuteur nomme d'abord des styles institutionnalisés comme langues, du fait de leur grammatisation : le français et l'anglais, langues officielles du Cameroun. Il inclut ensuite dans sa définition de « langue » sa « langue maternelle », qu'il nomme explicitement (le *bamoun*). Puis il emploie la dénomination péjorative « truc » pour désigner le francanglais, idiome auquel il refuse le statut de « langue ». Il justifie cette catégorisation péjorative par un critère normatif, d'ordre grammatical ou linguistique : « une langue ça a des règles + ça a pas de règles ». Il adopte de nouveau un discours puriste qui discrédite l'*hétéroglossie*, le *mélange* entre styles caractéristique des pratiques en francanglais, qu'il interprète comme un désordre ou une absence de « règles », de normes : « je peux mettre ça dans une phrase en anglais complète + ou je peux mettre ça dans une phrase en anglais + ou je peux euh je peux commencer en français et finir avec ça + je peux commencer avec ça et finir en français ». Ainsi, le critère fonctionnel pour définir une langue, en tant que moyen de communication entre des personnes, qui caractérise pourtant le francanglais, n'est pas suffisant d'après le locuteur pour catégoriser le francanglais comme une langue. Le critère structurel (la syntaxe ou la grammaire d'un idiome) est le seul retenu, comme l'indique la catégorisation très péjorative

[21] En effet, dans les discours de la presse et dans certaines publications de linguistique, depuis une vingtaine d'années, le francanglais « est souvent perçu comme un danger pour le français au Cameroun (cf. le titre non ambigu de Mendo-Ze (1992) : *Une crise dans la crise : le français en Afrique noire ; le cas du Cameroun*, ou encore celui d'un article de *Week-end Tribune* du 25 juin 1988 : « Vandalisme ou banditisme linguistique ?») » (Féral, 2010b : 47).

de « truc », qui fait du francanglais un objet linguistique non identifié, une sous-langue dépourvue d'une grammaire et d'une écriture.

Plus loin dans l'entretien, le même sujet poursuit sa définition du francanglais, en introduisant des hiérarchisations axiologiques entre différents styles langagiers, qui coïncident avec des hiérarchisations de type sociologique, cette fois, entre les locuteurs du français et les locuteurs du francanglais :

> Emmanuel : c'est pas du + c'est comme quand tu apprends le français c'est : + quand t'apprends le langage + enfin pas soutenu + quand t'apprends le langage familier même dans n'importe quelle langue + quand t'apprends le langage familier et le langage normal que t'utilises en réunion ou + je sais pas comment on dit + mais du coup le camfranglais c'est comme ça + c'est vraiment + c'est même pas + parce que tu as le français soutenu le français familier + et tu as le camfranglais + donc déjà faut que les gens comprennent ce que c'est le langage familier + et t'as l'anglais aussi
>
> Suzie : mmh
>
> Emmanuel : et après t'as le camfranglais tout en bas + qui est vraiment le langage que tu parles dans la rue + et ceux qui parlent dans la rue c'est pas + c'est populaire + c'est dans les marchés les endroits + voilà + donc c'est + tu n'as pas envie que ton enfant parle d'abord ça + donc qu'il apprenne d'abord les langues officielles + qu'il apprenne à dire bonjour merci + blablabla blablabla + comment vous allez ou comment vas-tu + avant de dire c'est hao [comment]
>
> Suzie : il peut dire les deux en même temps aussi + apprendre les deux en même temps
>
> Emmanuel : imagine ton enfant de trois mois qui arrive et qui dit c'est hao [comment] + c'est : t'es pas fier
>
> Suzie : ouais non non
>
> Emmanuel : donc c'est ça en fait + et donc en tant que prof tu vas bannir ça + si les enfants parlent dans ton cours le camfranglais + tu va bannir le truc + ou si on t'écrit des dissertations avec ça + ouais + donc c'est ce côté-là c'est + c'est populaire + donc c'est un peu un langage de bandit je dirais + si un adulte te dit arrête de parler comme un bandit + c'est comme ça + ça c'est dans le milieu des gens euh + des gens un peu bourgeois ils vont te dire oui arrête de parler comme la populace + c'est ça donc c'est pas bien parler en fait + c'est parler comme des bandits comme des + la population + surtout que c'est un pays où y a beaucoup de + enfin y a beaucoup de gens des parvenus qui + se comportent comme ça + enfin de parler comme ça

On retrouve un positionnement normatif qui réactualise la dichotomie *haut/bas* associée à la catégorie « populaire », explicitement nommée ici. Cette dichotomie implique une hiérarchie de valeurs entre différents styles : le francanglais, distingué du « français familier », est opposé au « français normal », c'est-à-dire à la norme du « bon » français, et au « français soutenu ». Le locuteur réactualise ainsi le discours scolaire sur les différents « niveaux de langue », présentés comme des variétés homogènes et distinctes. L'anglais est cité comme un autre idiome à prendre en compte, ce qui s'explique non seulement par la situation sociolinguistique du Cameroun, qui est officiellement un pays bilingue dont les deux langues officielles sont le français et l'anglais, mais aussi par le prestige attaché à cette langue, *lingua franca* et langue de la mondialisation, dont la maitrise permet une ouverture au niveau international[22]. Dans cette hiérarchisation axiologique entre lectes, le francanglais est placé « tout en bas » de la hiérarchie. Cette nouvelle mise en frontière linguistique s'accompagne d'une mise en frontière spatiale : le camfranglais est associé à la « rue », espace marginalisé, tout comme le « ghetto » dans l'imaginaire des locuteurs, mais aussi à des

[22] Cet attrait pour l'anglais, et pour la culture anglo-saxonne plus généralement, apparait de façon plus explicite dans d'autres discours que j'ai recueillis auprès de mes enquêtés.

espaces informels comme « les marchés », lieux publics généralement caractérisés par un relâchement de la surveillance métalinguistique. Ces espaces sont de nouveau opposés à « l'école », lieu associé au « bon » français, et tout particulièrement à la norme du français standard écrit (représenté ici par la « dissertation », exercice scolaire par excellence), espace d'où le francanglais est banni. En plus d'être associé à des espaces spécifiques, marginaux et informels, le francanglais est aussi associé à des groupes sociaux marginalisés : les « bandits », la classe « populaire », la « populace », les « parvenus », autant de catégorisations extrêmement péjoratives et stigmatisantes, auxquelles le locuteur oppose les « bourgeois », groupe social au sommet de la hiérarchie et détenteur de la norme légitime du bon français. Cette hiérarchisation sociologique entre différents styles et entre leurs locuteurs types, qui participe de cette mise en frontière à la fois spatiale et sociale, est confortée par l'usage récurrent de marqueurs relevant de la modalité assertive, comme le présent de vérité générale ou les pluriels à valeur généralisante, marques de l'idéologie (« c'est parler comme des bandits »), et tout particulièrement le syntagme adverbial *comme ça* qui indique une habitude, un comportement général, et dont la valeur catégorique renforce l'énoncé (« c'est *comme ça* »). On relève aussi des marqueurs de la modalité déontique, comme le verbe *falloir*, l'adverbe *bien* (« bien parler ») ou l'usage du mode impératif ou du subjonctif à valeur d'impératif. Ces marqueurs indiquent un jugement de valeur prescriptif, qui se réfère à une norme du « bien parler » : « c'est *pas bien parler* en fait » (ce qui sous-entend une injonction à parler « français » pour « bien parler », et que parler francanglais revient à « mal parler ») ; « *faut que* les gens apprennent d'abord le français » ; « déjà *faut* que les gens comprennent ce que c'est le langage familier » ; « donc *qu'il apprenne* d'abord les langues officielles + *qu'il apprenne* à dire bonjour merci ». On a affaire ici, de nouveau, à un discours prescriptif et objectivant, qui présente peu de marques de la modalité affective ou de traces de la subjectivité, et qui réactualise de nombreux tropes de l'argot et de la langue populaire.

Si les locuteurs peuvent osciller, au cours des entretiens, entre une posture normative ou prescriptive et une posture plus descriptive, qui met davantage l'accent sur la variabilité et l'hétérogénéité des pratiques langagières, les discours métapragmatiques sont fréquemment traversés par ces tropes de l'argot, et les énoncés qui réactualisent ces discours prescriptifs sont suffisamment récurrents dans ce corpus et dans celui d'autres chercheurs (Ngo Ngok-Graux, 2010 ; Shröder, 2003) pour nous amener à penser que l'on a affaire à des stéréotypes socio-culturels qui sont associés au francanglais. On retrouve, dans l'ensemble de ces discours, la dichotomie fondamentale (implicite ou explicite) *haut/bas*, métaphore spatiale qui est déclinée en d'autres dichotomies telles que « bourgeois/populaire », « distingué/vulgaire » ou « tenue/laisser-aller », qui caractérisent l'argot, « langage populaire par excellence », en tant que « principe de structuration du monde social » et des rapports de domination symbolique entre groupes sociaux (Bourdieu, 1983 : 101). Ainsi, l'équivalence posée entre « parler jeune » et « argot » pour le francanglais, que l'on retrouve aussi pour les parlers jeunes d'autres pays, nous indique la position sociale minorée de ce style langagier au Cameroun, dans une société grammatisée où la pression de la norme du « bon » français, langue héritée de la colonisation, se fait encore sentir. Ces discours vont de pair avec une faible pratique du francanglais en France, que j'ai moi-même observée sur le terrain et qu'ils décrivent souvent comme un recul de leur pratique par rapport à leurs usages au Cameroun. Si ce phénomène s'explique par leur insertion dans de nouveaux réseaux de relations au-delà du seul groupe des pairs camerounais, ce qui les amène à moins pratiquer le francanglais en France, il s'explique aussi par leur positionnement normatif vis-à-vis d'un style qu'ils perçoivent comme une sous-variété du français, et dont la pratique régulière entre pairs camerounais peut être un frein à leur maitrise du style légitime, comme le déclarent certains enquêtés. Le poids de la pression normative ou de l'idéologie du standard a donc une

influence déterminante non seulement sur les perceptions que les locuteurs ont du francanglais, mais aussi sur leurs pratiques langagières en France et au Cameroun.

Conclusion : pour une approche sémiotique (Agha, 2007) des « parlers jeunes »

Cette analyse des discours sur le francanglais, chez un groupe de jeunes adultes d'origine camerounaise, m'aura permis de montrer en quoi un « parler jeune » est avant tout une construction idéologique, qui résulte des pratiques (méta)sémiotiques des acteurs sociaux au sein d'une communauté sociale donnée. Cette construction idéologique s'inscrit dans un univers sémiotique fait de *contrastes* et de *hiérarchisations* entre des façons de parler et d'agir et entre des groupes sociaux, les « jeunes » et les « adultes » ou les « vieux », groupes qui peuvent être eux-mêmes différenciés en sous-catégories qui s'opposent entre elles. Parce qu'elles renvoient à un style et à une catégorie de locuteurs perçus comme *déviants* par rapport à une norme, les idéologies du « parler jeune » sont similaires à celles d'autres formations sociales comme « l'argot » et la « langue populaire », qui désignent elles aussi des styles déviants par rapport à un standard supposé. Le « parler jeune » fonctionne donc comme une catégorie socio-cognitive, un modèle culturel et interprétatif, qui associe une figure ou une image sociale, le « jeune », à tout un ensemble de formes langagières, de valeurs pragmatiques, de positionnements sociaux, de comportements, d'activités et d'espaces sociaux typifiés. Le « jeune » en tant que *persona* sociale incarne une « voix » sociale, et son invocation permet aux locuteurs de performer de multiples positionnements et de construire des images sociales variées en interaction, indépendamment de leur appartenance *a priori* à une classe d'âge donnée. Une telle perspective sémiotique nous permet, tout d'abord, de placer au centre de l'analyse la réflexivité des acteurs sociaux – qu'ils soient locuteurs ou non de ces parlers – capables d'opérer avec des modèles culturels qui organisent leurs conceptions de la variation langagière, et qui rendent ainsi cette variation socialement signifiante et interprétable en référence à un ou à plusieurs de ces modèles (Gal, 2016 : 129). Par ailleurs, la distinction que cette approche pose entre les modèles culturels (sous forme de typifications) que constituent les registres ou les styles langagiers d'une part, et leurs usages en interaction d'autre part, laisse une grande place à l'hétérogénéité, à l'indétermination dans les pratiques et à la créativité des locuteurs : en distinguant la *persona* de « jeune » (et le modèle qui lui est associé) de son invocation en situation, tout en tenant compte du cadre de participation au sein duquel a lieu cette invocation, et de sa co-construction par les interactants, on peut rendre compte, dans l'analyse, de la fluidité des positionnements interactionnels des locuteurs et des négociations intersubjectives et identitaires qui se construisent en relation avec ce modèle culturel.

En effet, les locuteurs ne sont pas de pures incarnations de ces modèles, mais ils les mobilisent de façon variable en tant que *ressources* cognitives pour l'action sociale, pour construire en situation, par l'usage de formes langagières associées à ces modèles culturels, des images de soi et des positionnements interactionnels variés, et pour interpréter les pratiques langagières d'autrui (Gal, 2016 : 130). Cela nous permet notamment d'interpréter les significations sociales des usages de formes langagières associées à un « parler jeune » par des personnes qui seront perçues comme non jeunes ou adultes, aussi bien dans des interactions avec d'autres adultes que dans des interactions avec des jeunes. Cela permet aussi de décrire la variabilité des pratiques d'adolescents et de jeunes adultes, en analysant les multiples alignements interactionnels qu'ils construisent en relation avec (en accord avec ou contre) les valeurs qui sont associées au modèle du « parler jeune » ou à d'autres modèles, dans l'ensemble de leurs interactions sociales.

Analyser le « parler jeune » comme une construction idéologique ou comme un modèle culturel nous permet donc de problématiser davantage la relation entre langage et jeunesse, dans la lignée d'autres travaux déjà réalisés dans ce domaine, en France et en Afrique notamment (Auzanneau et Juillard, 2012 ; Féral, 2012 ; Billiez, Krief, Lambert, Romano et Trimaille 2003 ; Auzanneau, Bento et Fayolle 2002 ; Auzanneau et Juillard 2002 ; Auzanneau 2001). Les travaux en anthropologie du langage dans le domaine du genre nous fournissent des pistes de réflexion stimulantes pour comprendre comment le langage entretient avec certaines catégories sociales une relation indexicale et indirecte, médiatisée par un ensemble de postures, d'attitudes, d'activités sociales et d'idéologies historiquement et culturellement construites, et transmises au cours de la socialisation des individus (Ochs, 1992 ; Bucholtz, 2011). De même, on pourrait chercher à comprendre pourquoi et comment certaines valeurs indexicales en viennent, culturellement et historiquement, à être associées à la catégorie « jeune ».

Enfin, une approche comparative entre les différents parlers jeunes permettrait de saisir les processus sémiotiques de construction de ces styles langagiers : on pourrait mieux comprendre quelles caractéristiques sont constitutives du « parler jeune » d'une société à l'autre, et quelles significations indexicales prend cette construction symbolique en fonction du contexte socio-historique où elle est construite, en relation avec d'autres formations idéologiques. Par ailleurs, une approche interdisciplinaire, qui s'inspire des travaux en anthropologie et en sociologie de la jeunesse, tenant compte à la fois des similitudes et des différences d'un pays à l'autre, pourrait aider à mieux comprendre quelles images sociales et quels comportements, activités, et modes de sociabilité caractérisent les jeunes d'une société à l'autre, quelles sont les récurrences d'un pays à l'autre, et comment certains de ces comportements sociaux peuvent se cristalliser dans des images sociales du « jeune » dans une société donnée. L'étude des « parlers jeunes » s'inscrit alors dans une approche anthropologique de la jeunesse, et permet de saisir, par la fenêtre du langage, comment une société se représente sa jeunesse et construit les rapports de pouvoir entre des classes d'âge et d'autres groupes sociaux. Ainsi, dans cette perspective, l'analyse des pratiques langagières fournit une entrée en matière précieuse pour appréhender les processus sémiotiques par lesquels la jeunesse est constamment construite, questionnée, et réinvestie de significations sociales multiples par les acteurs sociaux.

Bibliographie

ABOA Alain Laurent Abia, 2011, « Le nouchi a t-il encore un avenir ? », *Sud Langues*, n°16, pp. 44-54.

AGHA Asif, 1998, « Stereotypes and registers of honorific language », *Language in Society*, n°27/2, pp.151-194.

AGHA Asif, 1999, « Register », *Journal of Linguistic Anthropology*, n° 9 (1/2), pp. 216-219.

AGHA Asif, 2004, « Registers of Language », dans Alessandro Duranti ed., *A Companion to Linguistic Anthropology*, Malden-Oxford, Blackwell, pp. 23-45.

AGHA Asif, 2007, *Language and social relations*, Cambridge University Press, Cambridge.

AGHA Asif, 2015, «Tropes of Slang », *Signs and Society* 3, n° 2/Fall, pp. 306-330.

AUZANNEAU Michelle, 2001, « Identités africaines : le rap comme lieu d'expression », *Cahiers d'études africaines*, n°163-164, pp. 711-734.

AUZANNEAU Michelle, 2009, « "La langue des cités" ? Contribution pour la libération d'un mythe », *Langages, Adolescence*, n°27/24, pp. 873-885.

AUZANNEAU Michelle, BENTO Margaret et FAYOLLE Vincent, 2002, « De la diversité lexicale dans le rap au Gabon et au Sénégal », *La linguistique*, vol. 38, pp. 69-98.

AUZANNEAU Michelle, JUILLARD Caroline, 2002, « Parlers de jeunes en parcours de formation continue et d'insertion. Démarche d'une recherche en sociolinguistique. », *VEI-Enjeux* n°130, Paris, CNDP, pp. 238-249.

AUZANNEAU Michelle, JUILLARD Caroline, 2012, « Introduction. Jeunes et parlers jeunes : catégories et catégorisations », *Langage et société*, n°141/3, pp. 5-20.

BAKHTINE Mikhaïl, 1981, *The dialogic imagination*: *Four Essays*, M. Holquist ed., C. Emerson et M. Holquist trad., University of Texas Press, Austin.

BILOA Edmond, 2003, *La langue française au Cameroun*, Peter Lang, Berne.

BILLIEZ Jacqueline, KRIEF Karin, LAMBERT Patricia, ROMANO Antonio & TRIMAILLE Cyril, 2003, *Pratiques et représentations langagières de groupes de pairs en milieu urbain*, Rapport de recherche réalisé en réponse à l'appel d'offre de l'Observatoire des pratiques, DGLFLF, Ministère de la culture, non publié.

BOURDIEU Pierre, 1983, « Vous avez dit populaire ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 46, n°1, pp. 98-105.

BOURDIEU Pierre, 1984, *Questions de sociologie*, Minuit, Paris.

BOURDIEU Pierre, 1991, *Language and symbolic power*, J. B. Thompson ed., G. Raymond et M. Adamson trad., Polity, Cambridge.

BUCHOLTZ Mary, 2011, *White Kids: Language, Race, and Styles of Youth Identity*, Cambridge University Press, Cambridge.

CALVET Louis-Jean, 1994, *L'argot*, PUF, Paris.

CANUT Cécile, 1998, « Pour une analyse des productions épilinguistiques », *Cahiers de praxématique*, n°31, pp. 69-90.

CANUT Cécile, 2001, « À la frontière des langues : figures de la démarcation », *Cahiers d'études africaines*, N°163-164, pp. 443-464.

CANUT Cécile, 2008, *Le spectre identitaire. Entre langue et pouvoir au Mali*, Lambert-Lucas, Limoges.

COATES Jennifer, 2004 [1993], *Women, Men and language*, Pearson, Harlow/London.

FERAL Carole de, 2006, « Décrire un "parler jeune" : le cas du camfranglais (Cameroun) », *Le français en Afrique*, n°21, pp. 257-265.

FERAL Carole de, 2007, « Ce que parler *camfranglais* n'est pas : de quelques problèmes posés par la description d'un "parler jeune" (Cameroun) », dans M. Auzanneau ed., *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*, L'Harmattan, Paris, pp. 259-276.

FERAL Carole de, 2009, « Nommer et catégoriser des pratiques urbaines : pidgin et francanglais au Cameroun », dans C. de Féral ed., *Le nom des langues en Afrique sub-saharienne : pratiques, dénominations, catégorisations,* Louvain-La-Neuve, Peeters, pp. 119-152.

FERAL Carole de, 2010a, « "Pourquoi on doit seulement speak comme les white ?" : appropriation vernaculaire du français chez les jeunes au Cameroun », dans Martina Drescher et Ingrid Neumann-Holzschuh eds., *La syntaxe de l'oral dans les variétés non hexagonales de français*, Stauffenburg Verlag, Tübingen, pp. 53-64.

FERAL Carole de, 2010b, « Les "variétés" du français en Afrique. Stigmatisations, dénominations, réification : à qui la faute ? », *Cahiers de sociolinguistique, n°15/1*, pp. 41-53.

FERAL Carole de, 2012, « "Parlers jeunes" : une utile invention ? », *Langage & Société,* n° 141, pp. 21-46.

FEUSSI Valentin, 2008, *Parles-tu français ? Ca dépend... Penser, agir, construire son français en contexte plurilingue : Le cas de Douala au Cameroun*, L'Harmattan, Paris

GADET Françoise, 1992, *Le français populaire*, PUF, *Que sais-je ?, Paris.*

GAL Susan, 2009, « Language and Political Space », dans P. Auer & J.E. Schmidt eds., *Language and Space*. Mouton de Gruyter, pp. 33-50.

GAL Susan, 2016, « Sociolinguistic Differentiation », dans N. Coupland ed., *Sociolinguistics: Theoretical Debates*, Cambridge University Press.

GITHIORA Chege, 2002, « Sheng : Peer language, Swahili dialect or emerging Creole ? », *Journal of African Cultural Studies*, n°15/2, pp. 159-181.

GOUDAILLIER Jean-Pierre, 2001, *Comment tu tchatches! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Maisonneuve et Larose, Paris.

HARTER Anne Frédérique, 2007, « Représentation autour d'un parler jeune : le camfranglais », *Le français en Afrique*, n°22, pp. 253-266.

HURST Ellen & MESTHRIE Rajend, 2013, « "When you hang out with the guys they keep you in style" : The case for considering style in descriptions of South African tsotsitaals », *Language Matters*, n°1.

IRVINE Judith T., GAL Susan, 2000, « Language ideology and linguistic differentiation », dans P. Kroskrity ed., *Regimes of Language : Ideologies, Polities, and Identities*, School of American Research Press, Santa Fe, pp. 35-84.

IRVINE Judith T., 2001, « "Style" as distinctiveness : the culture and ideology of linguistic differentiation », dans P. Eckert & J. Rickford, eds., *Style and sociolinguistic variation*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 21-43.

KODY Bitjaa Kody Zachée Denis, 2007, « Enjeux politiques et territoriaux de l'usage du français au Cameroun », *Hérodote* n°126/33, pp. 57-68

LAFAGE Suzanne, 2002, *Le lexique français de Côte-d'Ivoire, appropriation et créativité, Le Français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique), n° 16-17, CNRS/Institut de linguistique française* Institut de Linguistique française/CNRS, Nice.

LAMBERT Patricia, 2014, *Sociolinguistique et éducation. Une approche ethnographique*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Stendhal-Grenoble 3.

MANESSY Gabriel, 1994, « Pratique du français en Afrique noire francophone », *Langue française*, n°104, pp. 11-19.

MANGA Jean-Marcellin, 2012, « Villes et créativité des enfants et des jeunes au Cameroun », dans M. Bourdillon ed., *Negotiating the livehoods of Children and Youth in Africa's Urban Spaces*, Codesria, Dakar, pp. 49-65.

NGO NGOK-NGRAUX Elisabeth, 2010, *Le camfranglais, un parler urbain au Cameroun : attitudes, représentations, fonctionnement linguistique pour un apparentement typologique*, thèse de doctorat, Université de Provence.

N'GUESSAN Jérémie Kouadio, 2006, « Le nouchi et les rapports dioula-français », *Le français en Afrique*, n° 21, pp. 177-192.

NTSOBE André-Marie, BILOA Edmond & ECHU Georges, 2008, *Le camfranglais : quelle parlure ? Etude linguistique et sociolinguistique*, Peter Lang, Frankfurt-am-Main.

OCHS Elinor, 1992, « Indexing gender », dans A. Duranti & C. Goodwin eds., *Rethinking context: language as an interactive phenomenon*, Cambridge University Press, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 335-358.

RAINEAU Clémentine, 2006, « Du rite de passage au souci de soi : vers une anthropologie de la jeunesse ? », *Siècles* [En ligne], n°24, mis en ligne le 13 février 2014, sur : https://siecles.revues.org/1457.

SCHRÖDER Anne, 2003, *Status, Functions, and Prospects of Pidgin English. An Empirical Approach to Language Dynamics in Cameroun*, Gunter Narr Verlag, Tübingen.

STAPLETON Karyn, 2003, « Gender and Swearing: A Community Practice », *Women and Language*, n°26/2, pp. 22-33.

TELEP Suzie, 2014, « Le camfranglais sur Internet : pratiques et représentations », *Le français en Afrique*, n°28, pp. 28-145.

ZOA Anne-Sidonie, 1999, « Langages et cultures des jeunes dans les villes africaines », dans M. Gauthier & J.-F. Guillaume eds., *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, PUL/L'Harmattan, Laval, pp. 237-250.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Mickaël Abecassis, Salih Akin, Josiane Boutet, Régine Delamotte, Marie-Laure Elalouf, Robert Fournier, Médéric Gasquet-Cyrus, Luca Greco, Emmanuelle Huver, Caroline Juillard, Malory Leclère, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Catherine Miller, Muriel Molinié, Marie-Louise Moreau, Isabelle Pierozak, Rada Tirvassen, Véronique Traverso, Cyril Trimaille, Sylvie Wharton.

Laboratoire Dylis – Université de Rouen
http://glottopol.univ-rouen.fr

ISSN : 1769-7425